

mont, entrepreneur des travaux, tout était de qualité bonne et même appétissante. Sans aucun faste de philanthropie, et surtout sans jonglerie d'humanité, il nous est arrivé souvent de manger gaiement, chez le directeur, un déjeuner acheté à la cantine des prisonniers, au prix le plus modique. Nous faisons honneur au repas, de façon à prouver la franchise de notre admiration; en pareille matière, l'estomac est juge souverain et appréciateur compétent. Dans les maisons centrales, les prisonniers reçoivent de l'État une pitance: elle se compose de pain, de soupe et de légumes; une fois par semaine ils ont de la viande et du bouillon gras. En outre, le travail des ateliers met à leur disposition des ressources de tous les jours. Dans la prison pour dettes, au contraire, le travail manuel est toujours difficile; souvent il est impossible; il n'y a que quelques petits trafics qui puissent venir au secours des prisonniers. Autrefois on distribuait aussi la pitance aux détenus pour dettes; la majeure partie des habitans de la maison semblait dédaigner cette gracieuseté alimentaire, puis on y arrivait peu à peu, et j'ai vu de vrais gourmets, émérites des salons de Véry et de Borel, présenter humblement d'abord, et fort gaillardement ensuite, leur écuelle au maître-queux de la prison. La soupe de légumes était

un aliment chaud dont on s'accommodait fort bien dans les froides matinées d'hiver.

Les impôts indirects qui pèsent sur les prisonniers pour dettes sont nombreux; le facteur exige, et l'on ne sait en vérité pourquoi, et en vertu de quel droit il en agit ainsi, un sou en sus de la taxe des lettres! ce n'est qu'à ce prix que le détenu, déjà si pauvre, peut correspondre avec le dehors. N'est-ce pas encore là un abus à réprimer? Eh quoi! un sou par chaque lettre, pris dans la bourse d'un homme auquel on ne laisse que soixante-quinze centimes pour subvenir à tous ses besoins! Quelle détestable usure!

Une commission, la moindre complaisance, tout est coté et tarifé par la cupidité de quelques employés subalternes. Il faut se courber sous ces exactions, sous peine de n'obtenir rien et de se voir exposé à des retards, à des contrariétés et à des obstacles dont le tort réel peut compromettre le succès d'une combinaison de délivrance.

La physionomie vivante de la prison pour dettes n'offre, comme nous l'avons dit en commençant cet article, qu'un aspect affligeant: mérité ou immérité, juste ou injuste, nécessaire ou cruel, le malheur y est réel. On y voit affluer des pauvres véritables; il semble qu'il y ait des pri-

viléges et une aristocratie jusque dans l'infortune. La grande majorité des détenus appartient à ce qu'on appelle la classe inférieure de la société. Aussi les liens d'une fraternité complète sont-ils impossibles; l'égoïsme et la rudesse se placent entre les différentes catégories, et c'est un lamentable spectacle que de voir toutes ces misères, si souvent réduites à s'implorer mutuellement, échanger entre elles des refus qui ne sont exempts ni d'arrogance ni d'inhumanité. En dépit de tous les adoucissements, il existe pour le prisonnier pour dettes, qui a reçu une éducation seulement ordinaire, des fréquentations et des contacts qui à eux seuls sont déjà un grave châtement.

Néanmoins, le soir, lorsque les portes sont fermées aux personnes du dehors, lorsque, pour tous, la journée avec ses préoccupations et ses besoins est également accomplie, il règne dans la prison une cordialité apparente. Un nouveau-venu, qui dans cet instant s'arrêterait aux traits et aux saillies de la surface, pourrait facilement croire qu'une sincère communauté de souffrances unit tous les détenus. Les éclats bruyans, les amusemens d'enfans, ici le loto, plus loin le cheval-fondu; en été, les barres, les boules, la balle, les courses; en hiver, la promenade dans la galerie, les parties de cabaret, et souvent

aussi les farces les plus burlesques, les plus folles mystifications; tout cela contribue à donner à la prison un air de fête et d'insouciance. Ces hommes ont secoué leurs chagrins; ce sont les élèves d'un même pensionnat, les enfans d'un même bourg, les novices d'un même couvent qui ont déposé, loin de leurs précepteurs, de leurs parens ou de leurs supérieurs, les austérités de la règle; on peut s'y tromper. Mais la soirée ne s'achèvera point sans ivresse, sans rixes, sans cris et sans injures; la triste vérité apparaîtra de nouveau, et il n'y aura plus d'illusion possible. C'est que ces hommes n'ont rien oublié des maux qui pèsent sur eux; seulement, pendant quelques minutes, ils se sont étourdis sur leur situation.

Le régime péripatéticien est celui qui domine dans la prison. Si Voltaire eût été détenu pour dettes, il n'aurait jamais dit que la promenade était le premier des plaisirs ennuyeux; il l'eût placée au rang des plus vives jouissances. Sans le mouvement, le prisonnier périrait de marasme et d'ennui. L'hygiène morale est ici d'accord avec l'hygiène physique pour conseiller impérieusement au détenu l'usage fréquent de la promenade. La maison de la rue de Clichy ne laisse, sous ce rapport, rien à désirer. Elle a tout prévu, hiver, été, pluie ou

beau temps, froid ou chaleur ; dans sa cour, sous sa galerie ou dans ses vastes corridors, le prisonnier peut tout braver. Lucullus n'était pas mieux pourvu.

C'est surtout pendant les heures de la promenade que se manifestent les bigarrures de la population détenue. Vous voyez un prince, noble par sa naissance, noble par les emplois diplomatiques qu'il a occupés, noble par ses alliances, noble aussi par sa fortune, mais déchu de tout cela par des fautes impardonnables, s'il en est qu'on ne puisse pas pardonner, coudoyer un pauvre paysan qu'une heure d'orage a livré aux gardes du commerce. A la promenade ont lieu les confidences, les récits, les dissertations philosophiques. Comme on voit bien et comme on juge sainement les hommes et les choses dans l'enceinte murée d'une prison pour dettes ! On a dit que l'enfer était pavé de bonnes intentions ; la prison pour dettes est dallée de bonnes résolutions. Les affaires de chacun sont connues à tous. La seule chose qu'on mette en commun, c'est la mauvaise humeur contre les créanciers. Si un d'eux osait se montrer et affronter ces haines, il subirait infailliblement le supplice de saint Étienne le lapidé.

Les étrangers sont peu nombreux dans la Prison pour Dettes. Une douzaine d'Anglais y for-

ment un personnel exotique qui varie peu. Les sommes pour lesquelles on les retient sont ordinairement assez peu considérables. Quelques créances de fournisseurs en forment la plus grande partie ; ils vivent entre eux, se soutiennent avec patriotisme et persévérance, et font généralement bonne chère. Quelques retards dans la remise des fonds qu'ils attendent, ou bien une exagération de dépenses qu'ils espéraient faire endurer à l'abri de l'ancienne réputation des Anglais, auxquels, en dépit de mille escroqueries, on suppose toujours, à Paris, un fonds d'aisance inépuisable, les ont amenés là.

Autour de la Prison pour Dettes on prend les mêmes précautions que celles qui sont en usage pour la surveillance des autres prisons. Des murailles élevées, un chemin de ronde, des sentinelles rapprochées, des barreaux solides, des bandes de gardiens et des patrouilles fréquentes composent l'appareil de vigilance chargé de conserver intacts les effets vivans déposés dans ce mont-de-piété de chair humaine, selon l'énergique expression d'un écrivain moderne. On ne cite dans les annales de la prison que peu de tentatives d'évasion, et c'est un sujet dont jamais les prisonniers ne s'entretiennent entre eux ; on peut même affirmer, sans craindre de démenti, que personne parmi eux ne s'occupe

de tels projets. Cependant, le soir, on *boucle* les cellules, c'est-à-dire que les gardiens les ferment aux verrous, après s'être assurés que le prisonnier y est enfermé. La moindre incommodité suffit pour obtenir du directeur une dispense momentanée de cette formalité, la seule qui ne permette guère à l'esprit de franchir l'espace de la prison. Le bruit du verrou a un retentissement qui rappellerait dans le cachot une imagination toute prête à s'envoler vers les cieux.

Le matin, on ouvre la cellule après avoir, encore une fois, constaté la présence du prisonnier derrière ses barreaux; alors chacun vaque à ses fantaisies, à ses besoins ou à ses travaux. Un simple petit cadenas ferme la porte du prisonnier; c'est à la foi de cette faible barrière qu'est confiée toute sa propriété.

Sans se laisser aller à la misérable manie de jouer sur les oppositions de mots, on pourrait dire que la plus grande liberté règne dans la Prison pour Dettes. Nul devoir, nul frein, nulle règle, nulle supériorité, ne viennent gêner les allures des détenus. Les murs et les grilles les retiennent, voilà tout! Peut-être une brusque réponse à un gardien ou bien une notable infraction de l'ordre général attireraient-elles au délinquant une réprimande? Une fois peut-

être aussi, l'auteur d'un trouble éclatant aurait-il été pendant quelques heures relégué dans une chambre qu'on appelle le cachot? Ces sévices sont assez rares pour n'avoir laissé dans les esprits que d'imperceptibles souvenirs d'une autorité toujours douteuse et toujours contestée. Les détenus se récrient cependant avec force contre la fermeture des cellules pendant la nuit. Cette mesure est prise en faveur du plus grand nombre, contre la turbulence de quelques-uns. L'année dernière, pour l'anniversaire des Journées de Juillet, on laissa ouvertes, durant toute la nuit, les portes des cellules. Le tapage nocturne fut insupportable, tout repos devint impossible. Cette expérience a fait taire bien des réclamations.

Toute étiquette de costume est abandonnée en prison. Le dimanche excepté, à cause du grand nombre des visiteurs, les détenus n'observent pas toujours les convenances. J'ai eu lieu de remarquer que cette habitude de négligence excessive est funeste: à la longue, elle passe du corps à l'esprit; on ne prend pas plus de soin de l'un que de l'autre; le premier s'affaisse, s'amollit et s'abâtardit sous la nonchalance; le second fléchit sous la paresse ou sous une rêverie oisive. Insensiblement, sous ces deux dissolvans, vous pouvez contempler les

progrès de l'abatement intellectuel et de la démoralisation. Au contraire, les détenus qui n'ont pas abandonné une certaine coquetterie de tenue extérieure, supportent avec plus d'énergie les rigueurs nouvelles de la détention. Toutefois il faut reconnaître un fait, c'est que le désespoir absolu pénètre rarement dans le cœur du prisonnier pour dettes. Il est en proie à un indéfinissable malaise; il est toujours inquiet et agité; mais complètement désespéré, jamais; ses plus profonds et ses plus vifs découragemens ne sont pas de longue durée; il a la conscience d'une position meilleure; il sait, à n'en pouvoir douter, que sa captivité n'est que temporaire.

On ne m'a raconté, dans la Prison pour Dettes, qu'un seul suicide; c'est celui d'un jeune homme, d'un étranger que le consul de Suède, retenait en prison. Ce détenu était étranger; et, à cette époque, la barbare et stupide inhospitalité de nos lois commerciales condamnait à une prison perpétuelle l'étranger débiteur insolvable d'une somme de cent francs!

L'oisiveté est un des fléaux et des plus grands malheurs de la prison. Tous les détenus assez heureux pour pouvoir travailler, échappent à deux grandes calamités, l'ennui et la misère. Mais, le croirait-on? la solitude et le loisir sont fort rares et fort difficiles à trouver en

prison. Les causeries importunes vous assiègent de toutes parts; et, entouré d'une colonie de paresseux, l'homme laborieux est là tout aussi mal à l'aise que le serait un homme à jeun aux prises avec une troupe de gens ivres. De louables efforts sont tentés pour remédier à cet inconvénient grave; une bibliothèque que cherche à créer l'un des plus infatigables bienfaiteurs de la maison, M. Maurice Alhoy, deux fois fondateur du *Pauvre Jacques*, journal des prisons pour dettes, a surtout pour but de combattre l'oisiveté des prisonniers, en leur inspirant le goût de la lecture. Ce sont là les plus urgentes améliorations. Sauvez le moral du prisonnier; il saura bientôt arriver lui-même à se procurer les choses qui peuvent adoucir sa situation.

Une triste observation n'a que trop bien révélé quels sont les dangereux effets de la captivité sur les facultés intellectuelles des prisonniers; il en est bien peu qui puissent résister à cette action délétère; mais il en est qui la bravent, d'autres même qui s'exaltent et semblent puiser dans la prison même une sève et une vigueur toutes nouvelles. Ces organisations heureuses ou puissantes sont soutenues par le travail. Livrez-les à l'oisiveté, elles succomberont comme succombent les autres.

Il y a même dans la condition du prisonnier un avantage qui lui est tout-à-fait particulier; c'est celui du calme, c'est celui de l'isolement, c'est celui de l'absence de devoirs gênans; c'est celui de la rupture avec d'embarrassans ménagemens ou avec de puérides convenances; c'est par-dessus tout celui de l'indépendance de la pensée, et de tant de liens brisés ou secoués, sans qu'un seul reproche puisse arriver jusques à lui. Mais pour jouir de ces bienfaits, il faut que le prisonnier soit actif et occupé; il faut qu'il évoque ses souvenirs et ses pensées, qu'il s'habitue à envisager l'avenir sous un point de vue utile et philosophique; en un mot, il faut qu'il travaille. Sa prison devient alors une retraite; s'il reste désœuvré, c'est plus qu'une prison. C'est un enfer!

Un fait digne de remarque, c'est que la santé des prisonniers est généralement bonne. Dans la maison de la rue de Clichy il y a une infirmerie; il n'y manque encore que des lits, une pharmacie, des infirmiers et un médecin...! Mais il est vrai de dire qu'il y manque aussi des malades.

Je ne terminerai pas cet article sans parler du journal qui, deux fois, comme je viens de l'indiquer plus haut, avait été établi dans la prison même, et pour traiter spécialement les questions de fait et de droit qui se rattachent aux

intérêts des prisonniers pour dettes. *Pauvre Jacques*, avant la révolution de 1830, a commencé l'œuvre. Cette publication; en mettant au grand jour les coupables manœuvres et les rapines de certains officiers ministériels, en dévoilant les vols et les honteuses spéculations de plusieurs usuriers; a rendu de très-grands services; elle a porté à la contrainte par corps les premiers coups.

Depuis ce temps une autre feuille a paru sous un autre titre. M. Fournier-Verneuil la dirigeait. La violence de ses accusations a forcé les regards les plus insoucians à se tourner vers les prisons pour dettes. Et, il faut bien le reconnaître, sans me rendre ici solidaire des assertions que M. Fournier-Verneuil a publiées, les atteintes qu'il a portées à l'usure, à la forfaiture, à la concussion judiciaire, sont incontestables. Je ne sais si l'on doit blâmer la forme qu'il a employée; mais il faut certainement louer les résultats qu'il a obtenus.

M. Fournier-Verneuil est maintenant sorti de la maison de la rue de Clichy; mais sa présence y était un véritable bienfait: il était le patron de la Dette, l'effroi des usuriers; il était l'écho des réclamations; et son active surveillance ne permettait à l'arbitraire aucun empiétement. Sous ce rapport, l'établissement d'un

journal intérieur est, à mes yeux, d'un grand avantage pour la prison. Il fournit de l'occupation à quelques détenus ; il tient le glaive d'une publicité qui encourage le bien et effraie le mal ; il éclaire les détenus sur les menées dont ils sont dupes si souvent ; il instruit chacun d'eux sur ses droits ; il offre aussi une occasion et un prétexte de secours qui viennent du dehors ; enfin il met à nu un régime pénitentiaire qui touche à la moralité même de la société.

M. Maurice Alhoy a entrepris de continuer cette œuvre de bienfaisance éclairée. Il a réveillé le *Pauvre Jacques*, endormi pendant quatre ans. De bons articles ont déjà paru dans cette feuille ; elle vient de publier l'heureuse idée d'un comité de secours. Des vœux ne suffisent pas pour encourager de telles entreprises ; il faut s'y associer.

La contrainte par corps est restée dans nos codes ; mais elle s'en va de nos mœurs.

Le nombre des prisonniers pour dettes est moins nombreux aujourd'hui qu'à des époques plus reculées ; la durée générale de la détention est aussi beaucoup diminuée : depuis bien des années il est presque sans exemple qu'un débiteur ait accompli en prison le temps entier que la loi assigne à sa captivité. L'arrivée d'un nouveau détenu cause peu de sensation : il entre

inaperçu ; sa sortie est plus remarquée : c'est toujours un moment mêlé d'impressions diverses ; l'envie et la joie , le regret et la cordialité se croisent involontairement dans les cœurs de ceux qui voient cette porte un instant ouverte se refermer sur eux. Mais la gaité et l'ironie éclatent unanimement quand un prisonnier est mis en liberté par défaut de consignation d'alimens ; c'est alors une clameur universelle de sarcasmes contre la lassitude du créancier.

Une visite de quelques heures à la Prison pour Dettes, suffit pour convaincre l'esprit le plus rebelle de l'inutilité de la contrainte par corps. Elle n'atteint jamais le débiteur solvable, et dès-lors, de mauvaise foi quand il ne paie pas. Elle ne frappe que le malheur ; elle ne sert qu'à grossir la liste des frais ; elle augmente le montant de la dette, et elle enlève les seules ressources qui puissent la payer, le travail, la confiance et l'industrie.

Le danger de la contrainte par corps est plus grave qu'on ne le pense communément ; pour aider les frauduleuses opérations d'infâmes usuriers, elle jette sous les verrous de malheureux jeunes gens qui languissent désœuvrés, vicieux et étiolés à l'ombre de hautes murailles, et qui ne rentreront dans le monde que sous le poids de l'ignorance et d'une corruption anticipée.

364 LA NOUVELLE PRISON POUR DETTES.

Que ne puis-je ici exprimer ma pensée sans restriction ! J'étalerais sous les yeux de tous cette plaie hideuse de la contrainte par corps, qui attache un jeune homme de vingt-deux ans, coupable seulement d'avoir écouté avec trop de complaisance le son de l'or entre une femme et un verre de vin de Champagne, à un vieillard usé d'égoïsme, de passions flétrissantes, de hideuse dégradation, et forcé d'achever en prison, loin d'une société qui le repousse, une existence qu'il n'ose plus montrer au dehors.

Je les ai vus cependant accolés par le même écrou, comme par une chaîne qui attacherait la santé et la vie d'une vierge à la putréfaction d'un cadavre !

JULES MAYRET.

Paris, le 8 décembre 1834.



L'OPÉRA.



Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage ;
Tout prend une âme, un corps, un esprit, un visage.
BOILEAU, *Art poétique.*

L'origine des spectacles en France, et ce qu'on pourrait appeler la naissance des pièces de théâtre, se perdent dans des conjectures tellement vagues, que rien n'est plus difficile que de leur assigner une date précise. Quant au fait dramatique en lui-même, ou plutôt aux appareils scéniques, c'est-à-dire mêlés d'une action extérieure, dont il est fort indifférent de rechercher les caractères divers, on en rencontre